

COLOT Jacqueline

Je pose ma candidature à l'assemblée des représentants de la commission des psychologues dans le secteur clinique.

Je suis membre de l'UPPSY-BYPSY.

Il est important pour les psychologues de faire entendre leurs voix dans la société par le biais des associations professionnelles au sein de la commission des psychologues, une manière de défendre leurs formations, leurs expériences, leurs spécificités.

J'ai été représentante de l'association UPPSY-BUPSY et souhaite poser une fois encore ma candidature.

Je suis psychologue clinicienne formée en systémique, reconnue comme psychodramatiste, sexologue et tabacologue. Je fais partie des psychologues de première ligne à Bruxelles et exerce aussi à Chastre. Je suis présidente suppléante au sein de la commission des professions paramédicales au Ministère des Classes moyennes. C'est le fruit du travail collectif mené par mon association professionnelle depuis de nombreuses années tant au sein du ministère des classes moyennes qu'à la commission des psychologues.

Mes collègues ont œuvré pour que l'inscription des psychologues à la commission des psychologues (obligatoire) soit effective.

Au sein de ce ministère, j'ai pu suivre et défendre entre autres la législation du dossier médical partagé, très controversé, les flexi-jobs, la loi concernant les droits du patient.

Les relais depuis le psychologue dans son cabinet jusqu'au gouvernement me paraissent aujourd'hui indispensables pour l'exercice de notre profession.

Restons donc vigilants !

Jacqueline Colot

